

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 28 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé de La Réunion**

NOR : SFHZ2530541A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé de La Réunion,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé de La Réunion, en complément des membres désignés par l'arrêté du 25 novembre 2024 susvisé :

1. Au titre du I.-1° de l'article D. 1432-15, représentant de l'État :

- Éric BATAILLER, directeur de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement, titulaire, désigné par le préfet de région, *ou son représentant*.

2. Au titre du I.-2° c) de l'article D. 1432-15 :

- Viviane PAYET BEN HAMIDA et Sidoleine PAPAYA suppléantes, désignées par délibération du Conseil départemental - *titulaire en cours de désignation* ;  
- Michel FONTAINE, titulaire et Olivier HOARAU, suppléant, désigné par l'Association des maires de France (AMF).

3. Au titre des personnalités qualifiées :

- Pierre GREFFET.

**Article 2**

Participe au conseil d'administration avec voix consultative :

- Perceval GAILLARD, député.

**Article 3**

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 28 novembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,  
Yann DEBOS